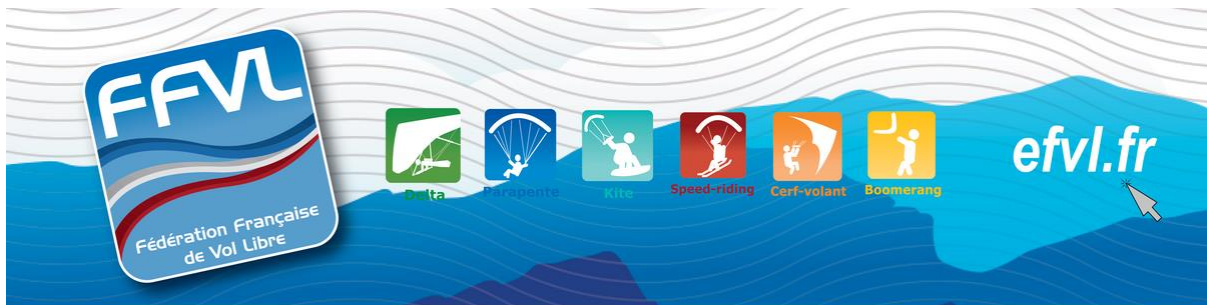


[Voir la version en ligne](#)



Sommaire

- Écoles
- Enseignement
- Formations fédérales
- Le point sur... les formations professionnelles
- Le coin sécurité - accidentalité 2019
- Les licences-assurances 2019
- Les brèves du réseau
- Le calendrier de l'automne

Responsable de la publication

Jacky Bouvard, DTN adjoint formation

Rédaction

Membres de la commission des écoles parapente et delta

Direction technique nationale

Mise en forme Jean-Claude Bourdel

La lettre du réseau

des écoles et des moniteurs parapente et delta

Lettre n° 13
Printemps 2019

ÉDITO

Des virages culturels attendus, d'autres moins...

Si le printemps s'accompagne de son lot d'accidents de vol libre, avec déjà 129 déclarations d'événements graves et 9 décès enregistrés et une invraisemblable série noire en 15 jours début mai, il semble que les choses se soient un peu améliorées du côté de la pratique encadrée et d'une prise de conscience collective que l'on doit et qu'il est possible de lutter contre notre accidentalité. Les actions décidées en 2017 et appliquées l'an dernier ne porteront leur fruit de façon tangible que si chacun d'entre nous, élus et techniciens, chacun d'entre vous, acteurs de l'encadrement des pratiques et de la formation, moniteurs, biplaceurs, plaçons la sécurité au centre de nos préoccupations. Pour exemple de ces actions, les accidents déclarés en pratique encadrée font depuis l'an passé l'objet d'une attention forte de la DTN, et génèrent chaque fois que c'est utile (pour les plus graves ou dès lors que la déclaration questionne), une recherche d'information ou une enquête interne. Autre exemple, pour la première fois en quarante ans, la fédération a sanctionné deux moniteurs, l'un pour vol dans les nuages en biplace, l'autre pour avoir occasionné la gêne d'un secours hélico. On pourra toujours voir le verre à moitié plein ou à moitié vide, mais les deux blâmes prononcés – sanction immédiatement inférieure au retrait temporaire de licence – sont avant toute chose le marqueur d'une tentative d'inflexion des mentalités. Celle visant à dissuader de jouer avec les limites et à ne plus fermer les yeux sur les pratiques déviantes avérées et notamment dangereuses. Un moniteur se doit, lors de son activité professionnelle ou personnelle en vol libre, d'être exemplaire.

Des virages encore, plus inquiétants...sur fond de réforme de la fonction publique et de nouvelle gouvernance du sport, qui défraie la chronique.. En avril dernier est née l'Agence Nationale du Sport, (Groupement d'Intérêt Public en charge de la gestion du sport en France, piloté conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations et le

monde économique). Entre autres missions, notamment celle sur le haut niveau, l'agence va par exemple piloter dès cette année les demandes de subventions de l'ancien CNDS. La FFVL fait partie de 28 fédérations qui instruisent à titre expérimental les demandes de leurs propres

structures entre juin et juillet. Exit les cases prioritaires habituelles du MS dans lesquelles il nous était bien difficile de rentrer, au profit des axes et actions prioritaires de notre propre milieu. Un mal pour un bien ? Parallèlement, car « pendant les travaux la vente continue » le MS toilette les diplômés d'État en tentant une simplification et une meilleure lisibilité de l'offre, et en profite pour mettre sur la table un recyclage des anciens BEES, après avoir affirmé haut et fort qu'on ne pouvait pas toucher aux diplômés abrogés ! Enfin, cette réforme envisage de déconstruire un modèle sportif historique et envié, en confiant notamment aux fédérations la gestion de ses cadres techniques, historiquement « placés auprès » d'elles et rémunérés par le ministère des sports. La FFVL va réellement souffrir, en subissant de front le départ en retraite de plus du tiers de son équipe dans les 5 ans à venir, cadres fédéraux et d'État réunis. 5 ans, c'est précisément l'échéance de cette réforme largement controversée ! La fédération aura-t-elle les moyens de faire face à cet enjeu très lourd de conséquences pour son organisation fonctionnelle, et combien de temps l'État lui garantira-t-il les moyens de le faire ?

L'avenir le dira à ceux – peu nombreux - qui resteront ! Mais une chose est sûre, il nous faut dès aujourd'hui nous remonter les manches et penser un nouveau modèle...

Toute l'équipe fédérale vous souhaite à toutes et à tous la plus belle des saisons !

Jacky Bouvard

ÉCOLES

À ce jour, nous comptons **197** structures d'enseignement dans nos réseaux d'écoles en métropole et DOM-TOM.

Ces structures sont ainsi réparties : 178 labels parapente, 10 labels delta, 3 labels delta / parapente et 6 labels speed-riding (53 clubs-écoles et 144 OBL),

860 moniteurs professionnels adhéraient en 2018 à la fédération, soit une quarantaine de plus qu'en 2017.

150 moniteurs et élèves-moniteurs fédéraux œuvrent bénévolement en CEFVL. Merci à eux !

Point sur les licences délivrées par les EFVL et CEFVL durant l'année 2018

Clubs-école : 3 075 adhésions tous types : 2 317 pratiquants, 335 primo, 294 pratique encadrée (AE + GJ), 30 TP 9J, 99 JC

OBL : 10 845 adhésions tous types : 1 905 primo ; 2 527 pratique encadrée (AE + GJ) ; 1 421 pratiquants ; 4467 TP 9J, 525 JC

Les 1 400 licences pratiquant délivrées dans les OBL en 2018 représentent 30 000 € de cotisations forfaitaires de 21 €, intégralement utilisés pour les mallettes pédagogiques et l'opération Voler Mieux. Chaque moniteur a accès à l'espace « écoles et moniteurs » sur le site efvl.fr, qui regroupe les ressources à disposition, des informations sur le rassemblement des moniteurs, les actions de la commission Formation et écoles de la FFVL, ainsi que des

offres d'emplois. Un nouveau document de référence sur [le rôle et les missions du directeur](#) technique d'école labellisée vient d'être rédigé. Deux pages des réseaux sociaux permettent aux enseignants d'être informés et d'échanger sur les sujets d'actualité :

- la page [Moniteurs et encadrants](#) créée par le service formation
- la page [BEES/BP](#) ouverte par JC Landreau

L'ENSEIGNEMENT

Outils pédagogiques

Les outils d'évaluation des brevets ont été complétés cet hiver par des fiches de certification des modules de brevets qui viennent consolider le pack-école. Celui-ci comprend un livret papier qui regroupe les fiches d'évaluation de chacun des modules et les exercices incontournables pour leur validation pratique en école. Une version numérique de chaque fiche est apposée et disponible sur le module intranet correspondant.

Passeport numérique

Après trois décennies de version papier, nous accueillons cette année en parallèle une version numérisée interactive, utilisable sur ordi ou mobile ! Ce PVL numérique est conçu spécialement pour l'auto-évaluation des acquis dans les quatre domaines de la progression, par un système de curseur « étoilé ». C'est aussi un carnet de vol, une base de données bibliographiques et théoriques, un lien direct vers les QCM et les supports pédagogiques de la progression en vol libre. **Il est accessible sur votre espace intranet personnel.**

2019 marque l'arrivée du « chaînon manquant » du suivi du pilote, à savoir le suivi en ligne des modules de brevets. Avec le passeport numérique, c'est désormais toute la progression de vos stagiaires - ou du pratiquant - qui peut être enregistrée, archivée, partagée !



Le passeport de vol libre

Le Passeport nouveau est arrivé ! Plus complet que la version 2016, il intègre de nouvelles pages Prévol / Check-list, SIGR, déco au treuil, ainsi qu'une bibliographie actualisée. Les modules de brevets (maîtrise au sol et en vol, sécurité, performance...) sont bien sûr toujours d'actualité et leur mise en œuvre doit aujourd'hui s'imposer à tous les moniteurs.



LES LIVRETS D'ACCOMPAGNEMENT DES STAGES



Les supports pédagogiques sont tous accessibles sur le site efvl.fr pour une utilisation numérique. Posters, planches pédagogiques, préparation à l'écrit du BPC, passeport de progression, fiches d'évaluation ou livret « mental pilote » sont autant d'outils à votre disposition pouvant être utilisés pour illustrer vos cours théoriques.

En plus de ces documents utilisables par le licencié lors de sa progression – dont **la préparation des brevets** –, tous les documents et outils utiles aux moniteurs et formateurs fédéraux se trouvent maintenant sur l'espace des responsables régionaux formation, rebaptisé « **espace RRF et formateurs FFVL** ». Les documents millésimés supports de toutes les formations régionales et nationales y sont accessibles en un clic, des fiches évaluations des brevets aux documents du monitorat, en passant par les formations biplace, accompagnateur, animateur, les formations EMA... et bien sûr les règlements de chacune des qualifications fédérales.

L'outil QCM en ligne

Il intègre la possibilité d'éditer à volonté des grilles d'examen papier (pour les candidats et l'examineur) pour le passage des brevets, ainsi qu'un accès direct à une adresse de collecte d'erreurs. La mise à jour est réalisée chaque année à l'automne.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Monitorat parapente

De façon très exceptionnelle, notre session 2019 est annulée. Pas d'inquiétude, de très nombreux accompagnateurs et animateurs sont bien « dans les tuyaux » pour la session 2020 !

Le final du monitorat fédéral delta et parapente aura eu lieu le samedi 12 octobre 2019 à Lyon.

Suivi individuel des étapes des formations FFVL sur l'intranet -

rappel Depuis 2016, dès la validation du BPC pour un pilote s'ouvre s'ouvre sur la fiche intranet du pilote un onglet permettant d'enregistrer son suivi de formation, dans l'espace du même nom. Chaque formateur doit ainsi laisser une trace des étapes de la formation suivie, depuis la qualification biplace jusqu'au monitorat. La validation des qualifications reste une prérogative des RRF.

L'UC cycle 3

L'UC cycle 3 (ou "niveau marron") du monitorat fédéral fête ses 10 ans cette année ! Formule et contenus sont aujourd'hui éprouvés, et permettent à ceux qui viennent s'y frotter d'accéder à l'encadrement, en club ou club-école, d'un public concerné par la progression post-brevet de pilote avec le BPC en ligne de mire. La semaine est dense, axée d'une part sur une pratique quotidienne en aérologie active, d'autre part sur le volet pédagogique spécifique, la théorie et le cadre de pratique fédéral associés ce niveau.

Le rdv 2019 est fixé à Val Louron du 8 au 13 juillet. Contact l.chamerat@ffvl.fr
Toutes les infos sur les formations nationales et régionales pour le [parapente](#) et pour le [delta](#).

Lancement du recyclage des MF en 2019

Quatre sessions encore à venir cette année :

- Talence les 28 et 29 septembre
- Paris les 9 et 10 novembre
- Corse les 7 et 8 décembre à confirmer
- Saint Hilaire pour le delta (date à définir en automne)

Le rassemblement des moniteurs des 15 et 16 novembre sera pris en compte pour recyclage, dont les contenus abordent la question de la gestion des risques dans les pratiques d'enseignement. La nouveauté de ce recyclage de cadres bénévoles a mené à l'annulation des deux premières sessions, programmées peut-être trop tôt en avant saison. Nous espérons une participation conséquente dès cette première année, afin d'éviter un « embouteillage » dans un avenir proche !

Petit rappel sur cette obligation nouvelle, pour des sessions de deux jours et avec une périodicité de 7 ans, en vue de garder la prérogative d'enseigner et la RC associée. Toutes les infos sont [ici](#)

LE POINT SUR... LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Diplôme d'Etat – DEJEPS : La nouvelle organisation des formations sur deux années est maintenant opérationnelle. Il y aura donc près d'une centaine d'élèves-moniteurs en situation d'alternance dans les différentes structures du territoire cette saison. Ils sont également susceptibles d'être en observation sur certaines formations fédérales. Les cursus de formation au DE JEPS sont toujours assurés par l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) et le CREPS de Toulouse avec des cursus localisés sur Barcelonnette, Montmélian et Arbas. Les premiers récipiendaires de cette nouvelle formule de DE JEPS seront diplômés à l'automne 2019. À noter qu'une petite dizaine de stagiaires ont intégré un cursus de formation réservé aux titulaires du BP JEPS et seront également en alternance cette saison.

Diplôme d'Etat Supérieur – DESJEPS : Un premier cursus de formation au DES JEPS parapente a été lancé en 2019 par l'ENSA en collaboration avec le CREPS de Toulouse pour neuf stagiaires : organisé sur deux années, il a pour vocation de former les futurs cadres experts de la discipline. Axée sur la thématique principale du développement territorial, la formation vise à amener les connaissances et les compétences relatives à la gestion de projets structurants pour le vol libre. Un nouveau cursus sera organisé en 2021 sous réserve d'un nombre de candidats suffisants.

Les tests de sélection : Les sélections pour intégrer les différents cursus de formation 2020 sont programmés du 14 au 20 septembre 2019 à Chamonix. Les dossiers d'inscriptions sont à télécharger [sur le site internet de l'ENSA](#) et à retourner complétés avant le 26 juillet 2019.

Le recyclage des professionnels du vol libre : Les premières sessions de recyclage ont été mises en place à l'automne 2018 et ont permis de recycler à ce jour environ 120 professionnels titulaires du BP, DE ou DES JEPS. De nouvelles sessions sont prévues cet automne afin que tous les titulaires des diplômes mentionnés ci-dessus, délivrés avant 2014, soient en mesure de se recycler avant la fin de l'année 2019 (délai réglementaire).

Par ailleurs, le ministère des Sports travaille actuellement à la rédaction d'un nouvel arrêté **imposant le recyclage à tous les professionnels du vol libre** afin d'apporter davantage de cohérence au dispositif en cours. Il sera donc bientôt nécessaire de fournir une attestation de participation à un recyclage pour assurer la validité de votre carte professionnelle, et ce quel que soit votre diplôme. En conséquence, nous attirons votre attention les deux points suivants :

1/ Tant que le premier cycle de recyclage ne sera pas terminé, il ne sera pas possible de convoquer personnellement les professionnels concernés : il sera donc de votre responsabilité de veiller aux informations diffusées ces prochains mois ;

2/ Ce nouvel arrêté concernera bien tous les professionnels du vol libre dont notamment les BEES 1er et 2ème degré, et les titulaires de tous les autres titres autorisant la pratique professionnelle (AQA, diplômés communautaires en libre établissement, ...) - en plus des diplômes déjà inscrits dans l'arrêté précédent du 3 octobre 2017.

Nous communiquerons les procédures et les délais à respecter dès que possible par les canaux de diffusion habituels (FFVL, SNMVL, site internet ENSA, réseaux sociaux...). Il incombe donc à chacun de suivre les informations qui seront diffusées aussi largement que possible afin de se conformer à ces nouvelles obligations légales. Le calendrier des sessions

2019 est [ici](#) Toutes les informations sont progressivement mises à jour sur [le site de l'ENSA.](#)

LE COIN SÉCURITÉ

Accidents en pratique encadrée : Après une année 2017 particulièrement mauvaise en termes d'accidentalité, notamment dans la pratique encadrée, qui a entraîné la mise en œuvre de mesures imposées pour certaines par notre engagement auprès de notre assureur, 2018 fut un peu meilleure en terme de gravité au moins.

Au 5 juin 2019, on dénombrait 47 accidents déclarés en enseignement et biplace "pro", dont 13 graves et 1 mortels, soit la moitié de 2018 avec malheureusement 2 accidents mortels ce printemps.

En voici le détail :

31 accidents en formation "pro" : dont 9 graves et un mortel à l'étranger : 4 en pente-école (dont 1 grave), 5 au déco, 6 en vol (dont 4 graves et 1 mortel), 16 à l'atterrissage (dont 4 graves).

16 accidents en biplace "pro" : dont 4 graves lors de 9 chutes au déco + 7 impacts à l'atterrissage (de niveau 1).

Chaque accident ou incident grave fait l'objet d'une enquête interne menée par la DTN, transmise au DTN et au président de la commission sécurité.

Parallèlement, l'accidentalité loisir se monte à 82 accidents déclarés, dont 7 mortels et 32 graves. 2 oublis d'accrochage, 4 impacts suite à fermetures et 1 accident au treuil sont à l'origine des décès. 14 atterrissages, 14 en vol (principalement fermetures), et 4 décollages composent les accidents graves.

A noter:

5 DA en bi associatif : 2 chutes au déco (niveau 1), **1** en vol sur fermeture (sans gravité), 1 à l'atterrissage (niveau 1) + un mortel lors d'un déco treuil.

1 DA grave en école associative (treuillage manuel)

ESPACE "SÉCURITÉ ET TECHNIQUE" DU SITE INTERNET

L'ensemble des pages « Sécurité et technique » du site FFVL sont accessibles par un accès rapide dans un espace d'information et d'échanges sur la gestion des risques et la sécurité. C'est [ici](#)

Le lien direct utile pour mieux connaître l'accidentalité de la décennie écoulée :

Cotisations et assurances en RC + garanties optionnelles Tarifs 2019

Type licence ou TP	Tarif RC acquise indissociable	Optionnel PACK IA/AR Europe*
Stage 9 jours	32 €	24 €
Activité encadrée	49 €	53 € (capital 10.000 €) ou à 334,50 € (capital 160.000 €) Le pack IA/AR de base est fatement conseillé en école !
Primo licence	51 €	
Groupe jeunes	19,50 €	
Pratiquant jeunes	84 €**	
Pratiquant	106 € à 112 € selon brevet**	
Passager biplace	---	51 €
Sports de nature	---	6 €

***Surprime monde entier pour tout pack IA/AR: 180 €**

**Cotisation forfaitaire obligatoire en EFVL (équivalente à cotisation club) : + 21 €

Protection juridique : 1,50 € ; Vol Passion : 6 €

Tous les documents utiles sont [ici](#) .

J'aime bien...

- Ne pas me retrouver tout seul à pratiquer.
- Partager mon expérience sportive avec les autres sur les sites et profiter de leur expérience.
- M'impliquer dans la vie de mon club ou de mon école.
- Rencontrer des élus ou propriétaires de terrain et négocier pour le bien de tous.
- Continuer ma progression personnelle, en validant des brevets fédéraux reconnus par l'État, en passant la qualification biplace et ou en faisant de la compétition.

Un geste simple qui en dit long... je prends ma licence et j'en fais prendre une à mes élèves !

LES BRÈVES DU RÉSEAU

Les dernières lettres d'info

- La « Transversale » delta
- Nouv'Ailes licenciés et dirigeants
- La « Lettre » des écoles de kite
- Et notre « Lettre d'info moniteurs de vol libre »

Elles vous attendent toutes [ici](#)

Voler mieux

Mi juin juin, plus de 95 clubs avaient déjà programmé 340 journées, parfois sur plusieurs thèmes. Les plus « demandés » restent le retour en pente-école, les journées d'analyse MTO et d'état des lieux « déco-atterro ». Les journées « tyro-secours » et « mouvements pendulaires » marchent aussi très fort ! En 2018, 1200 pilotes (dont 200 femmes) avaient pu profiter de l'aide fédérale dédiée à l'opération !

Nouveauté 2019 : le vol au féminin !

Voler mieux moniteurs

Quatre actions ont été reconduites au programme 2019 de l'opération Voler mieux, dédiées aux moniteurs pros et fédéraux, et programmées à la Dune du Pyla, Luchon et St Jean de Montclar). Les thèmes retenus sont l'enseignement des mouvements pendulaires au-dessus du sol et le pilotage au sol.

PETIT POINT BREVETS - OBJECTIF 20.000 !

4 ans après la fin de l'opération Brevets 2015...Où en sommes nous ? Et bien le taux n'a cessé

d'augmenter, pour se stabiliser à 75 % de pilotes brevetés. Sur nos 26 800 licenciés volants en 2018, le nombre de brevetés était de 19 784 ! En trois ans, le brevet initial a fait un bond de 2600 à 5636. 9606 brevets de pilotes et 4542 BPC complètent le paysage.

L'objectif est tout trouvé : atteindre et dépasser les 20 000 dès la fin 2019. Nous étions 8250 brevetés en 2010, 14 000 en 2014. Mais la courbe s'est un peu tassée ces deux dernières années... La validation de nos brevets a sans aucun doute gagné en exigence !

NOUVEAUTÉS BIBLIO

Gérer les risques en parapente, Éditions du chemin des crêtes, de Jean-Marc GALAN
Parapente 360, le livre numérique de Laurent VAN HILLE <https://parapente360.com/>
Wingmaster, masterclass vidéo de Jérôme CANAUD & Seb
TURAY <https://www.wingmaster.top/>

Le livret **Mental Pilot** est maintenant disponible en version anglaise [ici](#)

D'autres ouvrages utiles sont en vente à la boutique fédérale.

L'école de Saint-Hilaire-Du-Touvet (38), DELTATEAM recherche un moniteur, à temps complet ou plus ponctuellement pour compléter l'équipe pédagogique ! Voir les [détails de l'offre](#)

Le Syndicat National des Moniteurs de Vol Libre (SNMVL) représente au quotidien votre métier et vos diplômes.

Adhérer au Syndicat, c'est lui permettre de promouvoir et de défendre vos prérogatives, votre éthique et vos valeurs. Dans sa [newsletter](#) de mai, le SNMVL vous présentait les dernières actions menées.

Le calendrier de l'automne

Final monitorat fédéral Parapente et Delta : 12 octobre à Lyon

Comité des labels : 13 et 14 novembre

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES MONITEURS DE VOL LIBRE 2019

15 et 16 novembre en Savoie ou Haute-Savoie

Commission Formation nationale : 3 et 4 décembre à Voiron

Fédération Française de Vol Libre 1 place Général Goiran 06100 Nice / 04.97.03.82.82 / www.ffvl.fr



Cet email a été envoyé à , [cliquez ici](#) pour vous désabonner.